

Vérification des dossiers et rétroaction

Section 3 : Activité d'évaluation

3 crédits par heure

Raison d'être et public cible :

Cet outil vous permet d'obtenir de la rétroaction sur vos activités de vérification de dossiers auprès de pairs, de collègues ou d'autres professionnels de la santé. Cette rétroaction pourrait vous aider à cerner de futures activités d'apprentissage et d'amélioration continue.

Ligne directrice	Mesure à prendre	Exemple
1. Ciblez un aspect de votre pratique à évaluer	Choisissez un aspect de votre pratique pour lequel vous souhaitez évaluer vos dossiers.	Je voudrais : <ul style="list-style-type: none">Vérifier et revoir mes dossiers pour m'assurer que le consentement éclairé y est bien documenté
2. Définissez une ou plusieurs questions liées au rendement	Définissez une ou plusieurs questions liées au rendement que vous vous posez au sujet de vos dossiers (p. ex., suivi requis à la suite du transfert des soins, consignation de la discussion sur le consentement, indication claire des doses de médicament nécessaires dans les cas de sevrage, etc.).	Ma question est la suivante : <ul style="list-style-type: none">Est-ce que toutes les démarches nécessaires à l'obtention du consentement sont bien documentées (p. ex., volontaire, patient informé des risques, etc.)?
3. Choisissez jusqu'à trois normes ou critères professionnels	Choisissez jusqu'à trois normes ou critères en vue d'y comparer votre rendement (p. ex., lignes directrices de l'ordre des médecins, politique de documentation de l'hôpital ou de l'organisation, exigences juridiques, etc.).	J'évaluerai la façon dont je documente les dossiers de mes patients en fonction des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">Guide des bonnes pratiques de l'ACPMCode d'éthique et de professionnalisme de l'ACM
4. Évaluez votre rendement en vous appuyant sur au moins 10 dossiers de patients	Recueillez des données sur votre rendement en vous appuyant sur au moins 10 dossiers de patients.	J'utiliserai les sources de données suivantes pour en savoir plus au sujet de mon rendement actuel : <ul style="list-style-type: none">Dossier de santé électronique
5. Comparez votre rendement actuel à celui décrit dans les normes	Examinez et analysez les données recueillies au sujet de votre rendement à la ligne directrice no 4, et comparez-les aux normes/critères établis à la ligne directrice no 3. Vous serez ainsi mieux en mesure de repérer vos lacunes et de cerner les possibilités d'apprentissage.	Mon rendement actuel par rapport aux normes existantes : <ul style="list-style-type: none">En collaboration avec des collègues, et en m'appuyant sur l'autoévaluation de mes dossiers, j'ai relevé la nécessité de poser de meilleures questions aux patients afin d'obtenir leur consentement pour certaines interventions, de mieux y répondre et de mieux les documenter.
6. Discutez de vos résultats avec des pairs de confiance	Partagez vos résultats et discutez-en avec des collègues, des pairs ou des mentors de confiance afin d'avoir leur avis et leurs commentaires sur les lacunes/possibilités que vous avez repérées, et de planifier les prochaines étapes.	Je solliciterai l'avis et les commentaires des personnes suivantes, et j'en discuterai avec elles afin de faciliter l'atteinte de cet objectif : <ul style="list-style-type: none">Collègues dans ma spécialitéReprésentants légaux qui participent activement aux discussions
7. Définissez les prochaines étapes pour améliorer votre pratique	À partir des données et des commentaires recueillis sur votre rendement, définissez les mesures que vous prendrez pour réduire l'écart entre votre rendement actuel (ligne directrice no 4) et votre rendement souhaité	L'autoévaluation de ma pratique a révélé que je dois : <ul style="list-style-type: none">Accorder plus de temps à la discussion sur le consentement lorsque le patient a un déficit cognitif

(ligne directrice no 5) (p. ex., apprentissage supplémentaire, modification du processus de pratique, etc.).

▫ Vérifier les coordonnées des représentants légaux et essayer de les prévenir plus à l'avance de la tenue de la discussion sur le consentement

8. Documentez ce processus et les résultats dans votre portfolio électronique MAINPORT
- Le temps consacré aux lignes directrices 1 à 7 peut être consigné au titre de la section 3 (Vérification des dossiers et rétroaction).
- J'ai passé deux heures à consulter les commentaires de mon collègue, et j'ai élaboré un plan d'action pour m'améliorer. Je consignerai cette activité dans mon portfolio MAINPORT au titre de la section 3 (Vérification des dossiers et rétroaction).

RÉFLEXION :

1. Dans quel(s) domaine(s) avez-vous **bien** fait selon la vérification de dossiers?
2. Dans quel(s) domaine(s) devez-vous vous **améliorer**?
3. Quelles **mesures concrètes (incluant d'autres activités de DPC)** comptez-vous adopter pour améliorer les secteurs de pratique recommandés?
4. Quels **défis** pensez-vous devoir surmonter pour mettre à exécution ces plans d'amélioration?
5. Quelles **mesures** vous aideraient à déterminer si les changements que vous **comptez apporter sont utiles**?



Vos **réflexions** à partir de ces questions (ou d'autres questions similaires) peuvent vous aider à retenir la rétroaction reçue d'un pair, d'un collègue ou d'un professionnel de la santé

*Pour réclamer les **crédits de MDC** associés à cette activité d'évaluation, ouvrez une session dans MAINPORT et remplissez les champs de la **section 3 (Vérification des dossiers et rétroaction)** afin d'obtenir trois crédits par heure.*